La Télédiffusion de Mauritanie (TDM) a été créée le 22 juillet 2012, et a pour mission, d'assurer à titre exclusif la diffusion et la transmission sur toute l'étendue du territoire national. Elle permet également aux opérateurs publics et privés de bénéficier au même titre et de manière efficiente des services essentiels qu'elle offre et qui demeurent indispensables dans le Monde d'aujourd'hui.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement Monsieur Mohamed Yahya O Horma , a effectué le 17 avril 2013, une visite d'information à la Télédiffusion de Mauritanie où il a été accueilli par le Directeur Général de cette institution , M. Mohamed Dieh Ould Sidaty, avant de tenir une réunion au siège de la Société.

L'occasion pour le Directeur Général de présenter un exposé détaillé sur la mission de l'institution.

M.Mohamd Dieh Ould Sidaty a précisé que la création de la TDM s'inscrit dans le cadre des Grandes Reformes engagées au niveau dupays sous la conduite de **Son Excellence Monsieur Mohamed O Abdel Aziz, Président de la République,**
et qui touchent tous les domaines vitaux.

M.Dieh Ould Sidaty a également évoqué dans son exposé, les stratégies et le plan d'action relatif à l'encadrement et à la formation des ressources humaines.

En réponse, le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement Monsieur **M ohamed Yahya Ould Horma**
, a remercié le DG de la TDM pour la qualité de son exposé, soulignant le rôle clé de la Société, et la nécessité de recruter le personnel en fonction des impératifs qu'imposent les missions qui lui sont dévolues.

Le Ministre s'est engagé à promouvoir dans ce cadre, une meilleure coopération de son département avec la TDM.

Il a également souligné que la TDM malgré qu'elle soit une société naissante, s'est attelée à satisfaire les besoins essentiels dans le domaine de l'audiovisuel.

Par ailleurs, et en termes de services de diffusion, la Société a pu héberger sur sa plate forme 4 chaînes TV et 5 stations Radio à travers son bouquet diffusé à partir de Nouakchott.

Cela dénote d'un choix de souveraineté nationale, surtout que la diffusion de la TVM passait par le bouquet d'ArabSat en Jordanie.

En rappel, la TDM diffuse actuellement les émissions de la chaîne 1 et 2 de la TVM, et les chaînes Sahel et Elwataniya. Elle a également finalisé les mesures devant permettre aux chaînes El Mourabitoune TV, Chinguitty TV et Dava TV de diffuser leurs programmes sur le Bouquet National.

Radio Mauritanie, Radio Coran, Radio Jeunesse, Radio Mauritanid et Radio Tenwir ainsi que d'autres Radios Internationales, notamment, RFI, Monté Carlos, BBC, diffusent également leurs

émissions à travers la TDM. D'autres suivront prochainement telles Sahara FM, Radio Nouakchott et Radio Kobenni.

Ainsi donc, se poursuit sans relâche, cet effort qui consacre la libéralisation de l'espace audiovisuel, et qui contribuera sans nul doute à l'encrage de la démocratie et à la construction de l'Etat de droit.